

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2026



Aix Marseille Université

Première université française avec plus de 80 000 étudiants, 8 000 personnels et 800 000 m² de patrimoine immobilier, Aix Marseille Université (amU) délivre près de 1 100 diplômes au sein de ses 17 composantes (facultés, écoles et instituts de formation). Reconnue pour son excellence scientifique, elle figure dans le TOP 5 des universités françaises au classement de Shanghai.

Bénéficiant d'un maillage territorial unique à travers ses 54 sites implantés sur 4 départements et 10 villes (dont une antenne à Wuhan, Chine), elle est un atout considérable pour le développement économique du territoire.

Cheffe de file de l'alliance européenne CIVIS, amU conjugue ancrage régional et ambition internationale. Ainsi, elle accueille plus de 12 000 étudiants internationaux et développe des partenariats stratégiques à travers le monde entier.

Université de recherche intensive, l'obtention du label « initiative d'excellence » en 2012 lui a permis de se hisser au rang des meilleures universités du monde. amU abrite 121 structures de recherche, 12 écoles doctorales, 20 instituts d'établissement interdisciplinaires et 72 plateformes technologiques de pointe en lien avec les grands organismes nationaux.

Elle déploie une politique d'innovation ambitieuse, à travers la création de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) identifiée comme l'un des 25 lieux qui changent l'innovation en France, et en pilotant des initiatives majeures comme le Marseille Immunology Biocluster, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI Provence) ou la Mission Europe pour la Recherche.

Université citoyenne et engagée, amU s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal. Sa Fondation Universitaire renforce son engagement en faveur de la diversité, l'inclusion et la lutte contre la précarité.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché
- Des équipes pédagogiques alliant universitaires et professionnels de haut niveau
- Des compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel
- Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie
- Un partenariat actif avec les entreprises
- Des formations innovantes et créatives

Qu'en faisons-nous ?

La taxe d'apprentissage collectée a, entre autres, permis :

- D'organiser des journées de rencontres et d'échanges entre anciens étudiants en formation et professionnels pour les masters LEA, MASNI (négociation internationale et interculturelle) et Responsable de Formation.
- De réunir tous les tuteurs d'alternants lors de remise de diplômes.
- De rencontrer des professionnels dans leur milieu d'exercice à l'occasion de sorties pédagogiques pour les étudiants des filières arts, géographie, histoire de l'art, ergonomie et sociologie.
- De financer des expositions des étudiants du master création d'images numériques.
- De développer une pédagogie innovante par l'équipement spécifique de salles de cours et l'organisation de Business Games.
- De faire intervenir des professionnels dans le cadre de conférence métier.

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

L'URSSAF est désormais chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.

En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2026 **à la Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines** d'Aix Marseille Université via la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Calendrier 2026

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2025 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2025 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2026.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le **5 mai 2026** pour les entreprises de +50 salariés et le **15 mai 2026** pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ notre code UAI ci-dessous comme destinataire de votre taxe au sein d'Aix Marseille Université, **du 26 mai au 21 octobre 2026**, via la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations, **<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>** à l'aide de vos identifiants SOLTéA.

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

Code UAI :

0134017W

3 - Un déroulé des formations éligibles de la Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations éligibles d'amU sur la page web taxe d'apprentissage d'amU :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

ou prendre contact avec Marie-Christiane Mirtillo : Responsable du Bureau de la Formation Professionnelle et de l'Alternance, en charge de la TA :

allsh-relations-externes@univ-amu.fr

Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines

Guy Le Thiec, Directeur

La Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines propose une offre de formation très vaste permettant d'acquérir des connaissances académiques et des compétences professionnelles aux débouchés importants et diversifiés. Dynamique, innovante, ouverte sur le monde sociétal, culturel et international, elle se distingue par la richesse et la qualité de ses formations, articulées à des recherches fondamentales de haut niveau, évoluant vers l'interdisciplinarité et répondant aux attentes de la société. Lieu d'études, de recherche, de vie et d'appropriation des savoirs, la Faculté ALLSH est mobilisée dans l'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours universitaire, elle est engagée dans la valorisation des apprentissages réalisés lors des stages avec les partenaires du monde socio-économique.

Ils nous font confiance, venez nous rejoindre !

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| → Acpqualife | → France Televisions |
| → Actes Sud | → Groupe La Poste |
| → Actimeat | → Helisim |
| → Badaboum Théâtre | → Inrap |
| → Caprisk Development | → KPMG |
| → Centrimex France | → Le Théâtre des Salins |
| → Circet | → Milhe et Avons |
| → Cybernetix | → Sitindustrie Marine |
| → E3d Environnement | → Théâtre Joliette |
| → F.S Loisirs | Minoterie |
| → Foodia | → TV Exploitation |

Siège de la faculté :

Campus Aix-en-Provence
29 avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence

La faculté en chiffres

16 000 étudiants

712 enseignants

138 personnels
administratifs et
techniques

International

300 étudiants en
mobilités sortantes
(UE : 164,
Hors UE : 111,
CIVIS : 25)

294 en mobilités
entrantes
(UE : 197,
Hors UE : 65,
CIVIS : 32)

140 Campus France

112 en Diplôme
de Partenariat
International (DPI)

39 accords
internationaux

200 stagiaires en
formation continue

450 étudiants inscrits
dans les écoles doctorales

3 écoles doctorales :
ED354 (langues, lettres et
arts),
ED 355 (Espaces, Cultures,
Sociétés) et
ED356 (cognition,
langage, éducation)

26 départements

3 sites géographiques
(Aix-en-Provence,
Espace Yves Mathieu
Marseille et Arles)

16 laboratoires dont :
9 Unités de Recherche et
7 Unités Mixtes
de Recherche

1 unité mixte de
service (UMS MAP)

1 Unité de Service et
de Recherche (USR
OpenEdition)

2 fédérations (CRISIS
et Pôle 3C)

Contact :

Chargée de mission à la formation Continue et relations
avec le monde socio-économique :

allsh-relations-externes@univ-amu.fr

allsh.univ-amu.fr

